

Arc Express

débat public sur le métro de rocade

DOSSIER DES ÉTUDES

Étude Insertion de tracés, impact sommaire et rédaction du DOCP (SETEC TPI / XELIS / INGEROP)

AVERTISSEMENT

Les études préalables, dont fait partie le document qui suit, ont été réalisées en 2008-2009 afin d'élaborer le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales présenté au Conseil du STIF en juillet 2009 et qui a servi d'appui à la constitution du dossier de saisine de la Commission nationale du débat-public.

Ces études avaient pour objet premier de valider la faisabilité du projet Arc Express.

Réalisées par différents prestataires du STIF, elles ne portent pas nécessairement la position retenue in fine par le STIF dans le dossier du maître d'ouvrage élaboré pour le débat public, ce dossier étant aussi le fruit d'une maturation des sujets au sein des équipes du STIF, éclairée par ces études mais également le fruit d'échanges avec les partenaires du projet.

Dans ces études préalables, plusieurs éléments ont pu être retenus comme des postulats permettant un chiffrage du projet ou servant de base aux études de trafic. Il en va par exemple du positionnement des stations intermédiaires évoqué dans certains rapports.

Ces choix a priori n'avaient qu'une visée méthodologique. Seules les étapes de concertation à venir permettront de définir les caractéristiques et les tracés précis du projet Arc Express.

Si le STIF décide de poursuivre le projet à l'issue du débat public, de nouvelles études approfondies seront menées en vue de l'enquête publique, puis lors de l'élaboration de l'avant-projet détaillé.

Contenu du dossier des études :

- >> Perspectives de croissance urbaine (IAU) ;
- >> Etudes des enjeux transports et études de trafic (STIF) ;
- >> Etude des points de maillage potentiels (RATP) ;
- >> Etudes des pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF) ;
- >> Etude d'une solution de système de transport en synergie technique avec les réseaux ferrés RATP (RATP) ;
- >> Etudes de systèmes de transport (SETEC TPI / XELIS) ;
- >> Etudes d'insertion de tracés, d'impact sommaire et rédaction du DOCP (SETEC TPI / XELIS / INGEROP) ;
- >> Synthèse et extraits du rapport études exploratoires des modalités de financement du projet Arc Express liées aux retombées économiques du projet s'agissant des aspects « montages contractuels » et « financement du projet » (DS Avocats / SP2000 / Paul Hastings / KPMG / Atis Real / Arcadis) ;



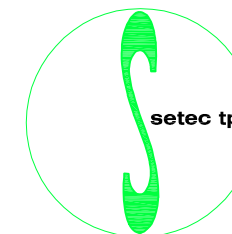
ARC EXPRESS

Etude de faisabilité

Arc Nord Est

Maître d'Ouvrage

STIF
 (Syndicat des Transports
 d'Ile-de-France)
 11 avenue de Villars
 75007 Paris
 Tél : 01.47.53.28.00



Bureau d'étude mandataire
setec tpi
 Tour gamma D
 58, quai de la Rapée
 75583 Paris Cedex 12
 Tél: 01.40.04.62.71
 Télécopie: 01.40.04.58.48
 E-mail : tpi@setec.fr



Bureau d'étude co-traitant
Ingérop
 168/172 boulevard de
 Verdun 92408
 COURBEVOIE Cedex
 Tél: 01.49.04.55.00
 Télécopie: 01.49.04.57.01
 E-mail : xxx@ingerop.fr



Bureau d'étude co-traitant
Xells
 Bâtiment Hautacam H1,
 12 avenue du Val de Fontenay,
 94120 Fontenay-sous-Bois.
 Tél : 0 1.58.77.08.65
 Télécopie: 01.xx
 E-mail : xxx@xelis.fr




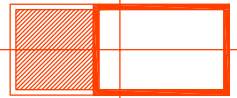
STATION GABRIEL PERI

La solution 1 est validée
 par le STIF le 3 avril 2009

Échelle(s) :

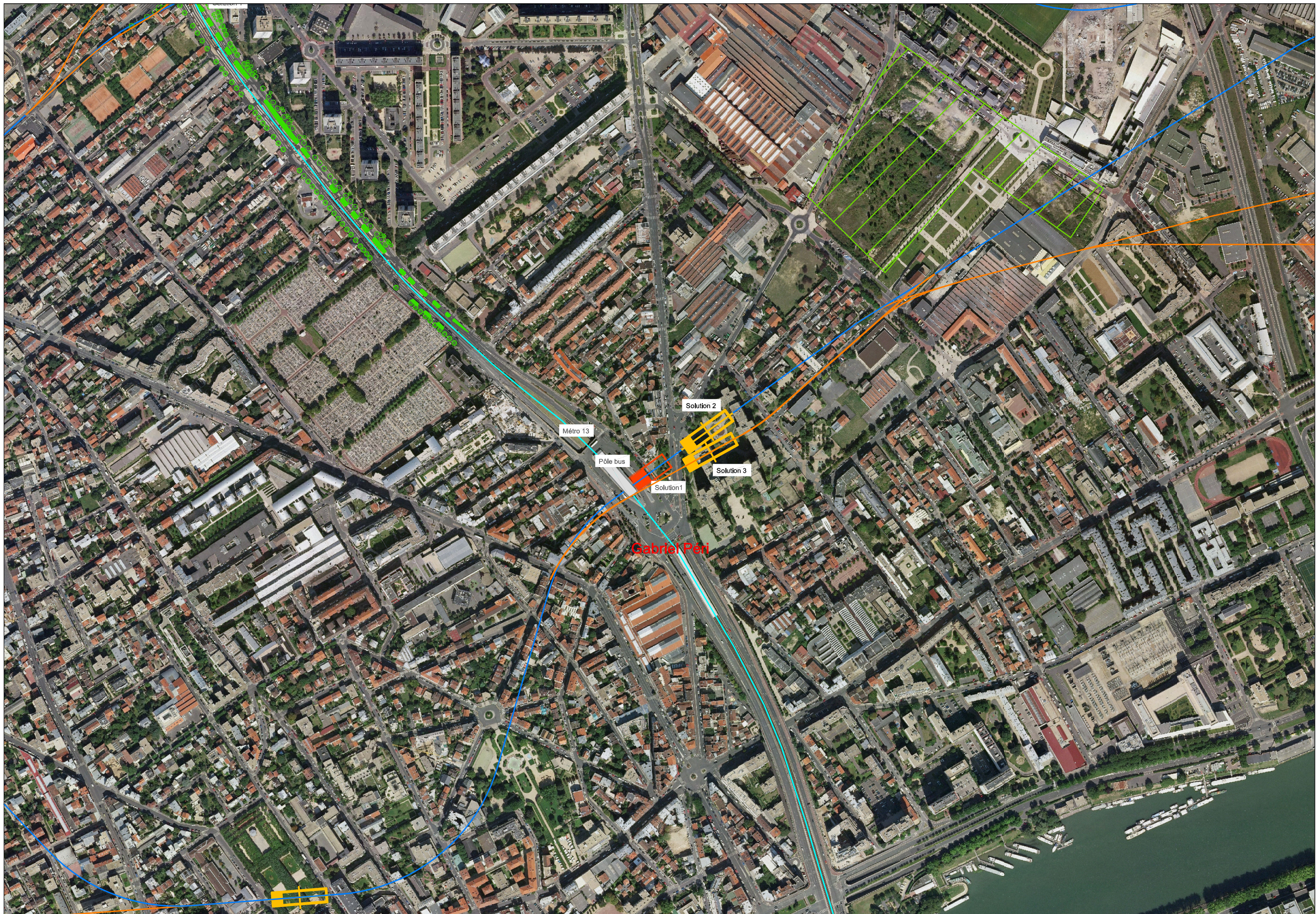
Date : 20.02.2009

Légende

-  tracé préconisé
-  variantes de tracé proposées
-  station réalisée à ciel ouvert
-  station réalisée en sous terrain

Dif.	Rev.	Date	Etabli par	Vérifié par	Validé par	Modification
A	1	12.01.2009	JB	JM	MV	1ERE_EMISSION

Société : **003** Affaire : **24259** Emel. : **I** Type : **P** Référence : **EP2** Numéro : **466** Indices : **A** Rev. : **1**



STATION GABRIEL PERI



STATION GABRIEL PERI



Passage inférieur de la RD 19, de part et d'autre de la ligne 13 de métro, sous la dalle de la gare routière



Emplacement de la solution 1, entre la gare routière et l'avenue Gabriel Péri

La cité rouge, ou îlot 3F objet d'une importante requalification

Implantation de la solution 2 sur les espaces verts et stationnement entre ces immeubles



Le projet de Coulée Verte se prolongeant entre Gennevilliers et Asnières sur Seine

Emplacement de la solution 3 suite au remaniement de l'îlot 3F



ARC_EXPRESS
ETUDES_DE_FAISABILITE
ARC_NORD_OUEST

STATION_GABRIEL_PERI

Echelle :
SO

Société :
003

Affaire :
24259

Emet. :
I

Type :
P

Référence :
Phase :
EP2

Numéro :
466

Dir. :
A

Rev. :
1

Folio :
4/4